







ENQUÊTE AFIJ

« INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS 2011, 6 MOIS APRÈS, QUE SONT-ILS DEVENUS ? »

Avril 2012

L'AFIJ constate une stabilisation des conditions
d'accès au premier emploi des jeunes diplômés à
l'enseignement supérieur

 Introduction	p.2
 Jeunes en emploi	p.5
 Jeunes sans emploi	p.11
 Synthèse	p.14

Pour toute question relative à l'enquête :

Aurélie TRICOT, Directrice Déléguée

Email. tricot@afij.org

Tél. 01 53 63 83 18

QU'EST-CE QUE L'AFIJ ?

L'AFIJ est l'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés.

Administrée par les mutuelles étudiantes (EMEVI, LMDE) ainsi que les quatre organisations représentatives étudiantes (FAGE, Mét-Uni, PDE, UNEF), l'AFIJ est née en 1994 en se donnant pour objectif celui de faciliter et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes issus de l'enseignement supérieur, diplômés ou non.

À ce titre, elle les accompagne tout au long de leur recherche au travers d'actions de terrain, de formations collectives et d'accompagnements individuels notamment dans le cadre d'actions ciblées sur des publics en difficultés.

Chaque année, 300 000 jeunes bénéficient ainsi des services de l'AFIJ. Elle compte aujourd'hui 57 000 inscrits qui utilisent quotidiennement ses services.

L'AFIJ s'adresse également aux recruteurs en les sensibilisant à l'embauche des jeunes débutants issus de l'enseignement supérieur.

Véritable intermédiaire entre les jeunes et les recruteurs, l'AFIJ est aujourd'hui reconnue dans son milieu pour son expérience et sa capacité d'initiative et d'expérimentation. En 18 années d'existence, l'AFIJ a su s'entourer d'un réseau solide composé de 18 000 recruteurs fidélisés et de plus de 1 800 partenaires de terrains, locaux et nationaux. Elle bénéficie également de financements publics de divers ministères ou encore des services déconcentrés de l'Etat.

L'AFIJ, c'est également 1,4 million de visiteurs annuel sur son site Internet www.afij.org qui propose pas moins de 50 000 offres de premier emploi, de rubriques d'information thématiques ou encore d'un agenda de l'emploi.

Implantée dans une cinquantaine de sites en France, l'AFIJ dispose aujourd'hui d'un rayonnement national qui lui permet d'intervenir au plus près de son public et des institutions.

INTRODUCTION



La démarche de l'AFIJ

Depuis 2008, l'AFIJ réalise chaque année deux enquêtes auprès de ses inscrits diplômés l'année précédente afin de connaître leur situation professionnelle. Cette démarche permet d'analyser les parcours d'entrée dans la vie active des jeunes durant l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (à 6 mois et à 1 an) et de comparer les évolutions d'une année sur l'autre.

Cette méthode est complémentaire des enquêtes qui peuvent être menées à plus long terme (30 mois pour les universités ou 3 ans pour le CEREQ) et qui mesurent plus spécifiquement l'insertion à plus long terme dans l'emploi. Par ailleurs, cette enquête se distingue par la diversité des publics qu'elle concerne. En effet, elle aborde la situation des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tous niveaux confondus (bac+2 au doctorat) permettant ainsi de nuancer les résultats par filière.

La méthodologie de l'enquête

L'enquête de l'AFIJ a été menée auprès de 8 550 jeunes inscrits à l'AFIJ qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en 2011 (tous niveaux)¹ et qui sont en emploi ou en recherche d'emploi.

Les jeunes ciblés par l'enquête ont reçu un message électronique avec un lien leur permettant de répondre à l'enquête en ligne.

Les résultats de cette enquête sont basés sur un échantillon de 1 065 réponses collectées fin avril 2012.

Ces jeunes seront à nouveau interrogés en septembre 2012. Cette seconde enquête auprès de tous les diplômés 2011 inscrits à l'AFIJ permettra de mesurer les évolutions un an en moyenne après l'obtention du diplôme.

¹ Les jeunes diplômés en 2011 qui poursuivent leurs études ne sont pas concernés tout comme les jeunes en échec universitaire qui n'ont validé aucun diplôme de l'enseignement supérieur.

Enquête réalisée fin avril 2012 auprès d'un échantillon de 1065 inscrits de l'AFIJ diplômés en 2011. L'échantillon est composé de 76% de femmes et de 24% d'hommes.

La répartition des jeunes par niveau de diplômes est de : 23% de BTS/DUT, 16% de Licence, 5% des Master 1, 55% de Master 2 et 2% de Docteurs. 93% d'entre eux ont obtenu leur dernier diplôme depuis au moins 6 mois (la plupart des diplômés 2011 ont été obtenus entre juin et octobre 2011).

Etat des lieux

68% des jeunes diplômés ont occupé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

En avril 2011 :

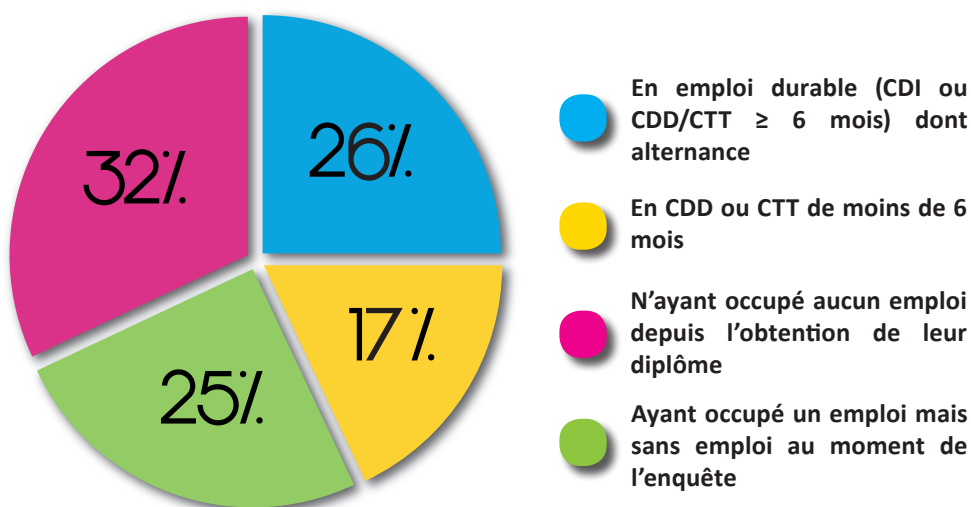
- **43% des jeunes, diplômés en 2011, sont en emploi** (43% également l'an passé). Parmi eux, 62% sont en emploi durable (CDI ou CDD/CTT plus de 6 mois) tandis que 38% sont en contrat court : CDD ou CTT de moins de 6 mois. On constate une baisse de la part des CDI.
- **57% des jeunes, diplômés en 2011, sont sans emploi** (57% également l'an passé). Parmi eux, 44% ont occupé un emploi à durée déterminée depuis l'obtention de leur diplôme. 56% des jeunes sans emploi n'ont occupé aucun emploi depuis l'obtention du diplôme.
- **La proportion des diplômés en 2011, n'ayant décroché aucun emploi est de 32%** contre 28% l'année passée (moins 4 points).

>> **Évolution des taux d'accès à l'emploi des jeunes diplômés six mois après l'obtention de leur diplôme**

Situation	% de diplômés 2011 à avril 2012	% de diplômés 2010 à avril 2011	% de diplômés 2009 à avril 2010
En emploi	43%	43%	36%
Sans emploi	57%	57%	64%

L'évolution sur trois ans (sur la base du même questionnaire, réalisé à la même période) laisse apparaître une stabilité dans le taux d'accès à l'emploi des jeunes diplômés après un contexte de diminution des embauches avec toutefois des inégalités selon les profils.

>> **Détail de la situation à avril 2012**



>> *Évolution de la situation détaillée des jeunes six mois après l'obtention de leur diplôme*

Situation du jeune diplômé		Diplômé 2011 à avril 2012		Diplômé 2010 à avril 2011		Diplômé 2009 à avril 2010	
En emploi	En emploi durable (CDI ou CDD/CTT ≥ 6 mois)	26%	43%	27%	43%	21%	36%
	En CDD ou CTT de moins de 6 mois	17%		16%		15%	
Sans emploi	Ayant occupé un emploi mais sans emploi au moment de l'enquête	25%	57%	29%	57%	27%	64%
	N'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme	32%		28%		37%	

>> *Qualité des emplois*

Situation à avril 2012		Jeunes diplômés 2011
Sans emploi		57%
En emploi à temps partiel	Subi	8%
	Choisi	1%
En emploi à temps plein		34%

Situation à avril 2012		Jeunes diplômés 2011
En emploi		43%
Sans emploi mais ayant occupé un ou des emplois depuis l'obtention du diplôme d'une durée cumulée de :	Plus de 6 mois	2%
	3 à 6 mois	9%
	Moins de 3 mois	14%
Sans emploi et n'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention du diplôme		32%

Une part des jeunes ayant occupé un emploi durant cette année bénéficient d'une indemnisation chômage.

Les résultats de cette enquête illustrent :

- d'une part, **une stabilité dans le taux d'accès à l'emploi** des jeunes diplômés après un contexte de diminution des embauches **avec toutefois des inégalités selon les profils**,
- d'autre part, **le caractère non linéaire** des parcours entre période d'emploi et période de chômage avant d'accéder à l'emploi stable (élément structurel) :
 - ✓ **68% des jeunes ont décroché un emploi depuis l'obtention de leur diplôme** mais 43% en disposent encore.
 - ✓ **d'avantage de jeunes : 32% des jeunes n'ont exercé aucun emploi** (contre 28% à la même date en 2011).

JEUNES EN EMPLOI

Taux d'accès à l'emploi par genre

43% des jeunes, diplômés en 2011, sont en emploi en avril 2012 (43% en avril 2011). Parmi les femmes, 44% sont en emploi en avril 2012 contre 40% des hommes.

Taux d'accès à l'emploi par genre	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Femmes	44%	45%	37%
Hommes	40%	39%	34%
Ensemble	43%	39%	34%

Taux d'accès à l'emploi par niveau de formation

Les taux d'accès à l'emploi diffèrent selon le niveau de diplôme obtenu avec un meilleur accès à l'emploi des sortants à bac+2/bac+3 et une certaine difficulté pour les titulaires de Master1 par rapport à la moyenne comme les années précédentes.

Taux d'accès à l'emploi	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Bac+2 : BTS ou DUT	45%	44%	35%
Bac+3 : Licence	45%	50%	42%
Bac+4 : Master 1	39%	35%	19%
Bac+5 : Master2	42%	42%	37%
Docteurs	NS	NS	NS
Ensemble	43%	43%	36%

Les taux d'accès à l'emploi varient peu selon le niveau de formation.

Taux d'accès à l'emploi et alternance

15% des jeunes en emploi ont validé un diplôme par la voie de l'alternance. Le taux d'accès à l'emploi des jeunes ayant validé un diplôme par le biais de l'alternance est de 44% contre 43% pour l'ensemble.

La part de diplômés en alternance est plus élevée parmi les titulaires d'un Bac+3.

Taille des structures

Taille de la structure	Répartition des jeunes en emploi	
Plus de 200 salariés	28%	28%
De 20 à 200 salariés	36%	72%
Moins de 20 salariés	36%	

La part des embauches au sein des structures de plus de 200 salariés est en net recul par rapport à 2011 (41%). Ce taux de 28% est le plus bas constaté sur les 4 dernières années.

QUALITÉ DE L'EMPLOI

Répartition par type de contrats

Les postes occupés sont majoritairement des emplois durables à 62% dont 27% de CDI et 35% des CDD/CTT de 6 mois et plus.

Plus du tiers des emplois sont de courte durée.

Nature du contrat	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
CDI	27%	29%	23%
CDD ou CTT plus de 6 mois	35%	33%	34%
CDD ou CTT moins de 6 mois	32%	29%	33%
Autres	6%	10%	10%

Le taux d'accès à un emploi stable (CDI ou CDD/CTT d'une durée supérieure ou égale à 6 mois) est stable par rapport à 2011.

Néanmoins, la part des CDI diminue de 2 points en 2012.

La même enquête réalisée en 2011 mettait en évidence 29% de CDI et 23% en 2010.

Répartition par niveau de responsabilité

Type de poste	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Postes de cadre	17%	23%	21%
Postes d'encadrement	15%	12%	11%
Poste avec évolution	30%	31%	29%
Poste sans évolution	38%	34%	37%

38% des postes obtenus sont sans aucune perspective d'évolution.

La proportion des postes de cadre a diminué de 6 points par rapport à 2011 et reste inférieure à 2010.

Qui accède à un poste cadre ?

Niveau de diplôme	Poste sans évolution	Poste avec évolution	Poste d'encadrement	Poste cadre	Total
BTS – DUT bac +2	57%	34%	7%	1%	100%
Licence – bac+3	42%	44%	14%	0%	100%
Master 1 – bac+4	27%	45%	18%	9%	100%
Master 2 – bac+5	29%	24%	20%	27%	100%
Doctorat	NS	NS	NS	NS	100%
Ensemble	38%	30%	15%	17%	100%

27% des diplômés bac+5 occupent un emploi cadre.

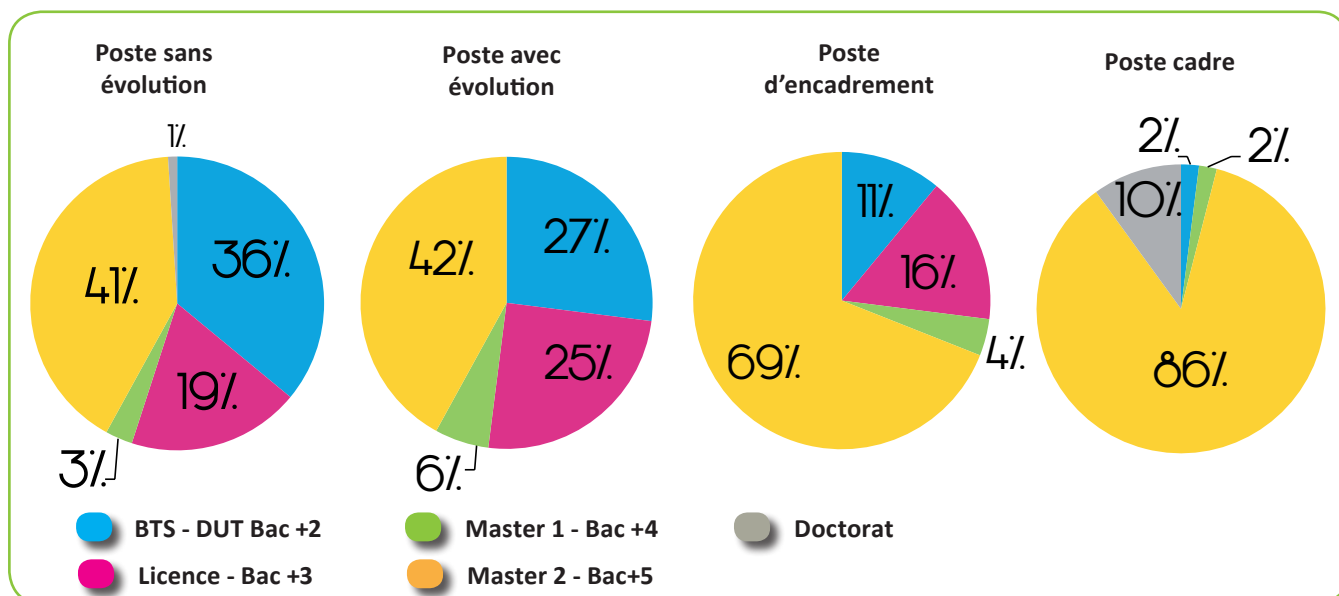
96% des postes cadres sont occupés par des diplômés à bac+5 et plus.

17% des diplômés 2011 en emploi occupent un emploi cadre (7% de l'ensemble des diplômés 2011 inscrits à l'AFIJ).

Il faut noter que 42% des bac+3 et 29% des bac+5 occupent un poste d'exécution sans aucune perspective d'évolution.

Les postes « Cadre » en premier emploi sont occupés par des titulaires de master 2 ou de doctorat à 96%.

>> Niveau de responsabilité du poste en fonction du niveau de diplôme



Le taux d'accès à un emploi cadre varie selon la filière d'origine pouvant aller de 4% de cadres chez les diplômés de sections de techniciens supérieurs dans le tertiaire à 82% chez les ingénieurs.

Filière		Poste cadre	Poste d'encadrement	Poste avec évolution	Poste sans évolution	Total
IUT	STS -industriel	0%	27%	36%	36%	100%
	STS -tertiaire	4%	7%	33%	56%	100%
Université	droit-science-éco-AES-gestion	13%	21%	23%	44%	100%
	lettres-sciences-humaines	15%	23%	21%	42%	100%
	sciences-exactes	30%	13%	33%	23%	100%
Écoles	Ecoles de commerce	26%	5%	37%	32%	100%
	Ecoles d'ingénieurs	82%	12%	0%	6%	100%
	Autres-écoles	3%	13%	43%	41%	100%
Ensemble		17%	15%	30%	38%	100%

54% de ces jeunes déclarent occuper un emploi d'attente

Nature de l'emploi obtenu

Comme en 2011, seulement la moitié des jeunes en emploi déclare occuper un emploi en adéquation avec leur projet professionnel et ce sans distinction entre les hommes et les femmes.

Adéquation projet / emploi	Ensemble
Adéquation	48%
Adéquation moyenne	34%
Inadéquation	18%

>> Pourcentage de jeunes diplômés en emploi d'attente

Emploi d'attente	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Ensemble	54%	57%	53%

Plus de la moitié des jeunes diplômés déclarent occuper un emploi d'attente.

Salaires d'embauche

Parmi les jeunes qui travaillent à temps complet, 56% perçoivent une rémunération brute mensuelle inférieure à 1 600 € contre 42% en avril 2011.

Le salaire d'embauche moyen est de 1729€ brut mensuel pour un temps complet.

Temps de travail

80% de ces jeunes occupent des emplois à temps plein contre 78% en avril 2011.

Temps de travail	Ensemble		
Temps complet	80%		
Temps partiel	20%	Subi	88%
		Choisi	12%

Pour les 20% occupant un emploi à temps partiel ce temps de travail est « subi » pour 88% d'entre eux.

Pour l'ensemble des jeunes, les emplois occupés sont donc les suivants.

Situation à avril 2012		Jeunes diplômés 2011
Sans emploi		57%
Emploi à temps partiel	Subi	8%
	Choisi	1%
En emploi à temps plein		34%

CARACTÉRISTIQUES DE LA RECHERCHE D'EMPLOI RÉUSSIE

Durée de recherche

La durée moyenne pour l'obtention de cet emploi a été d'un peu plus de 4 mois soit une durée identique à celle constatée en avril 2011.

Mobilité géographique

Plus du tiers des emplois sont de courte durée.

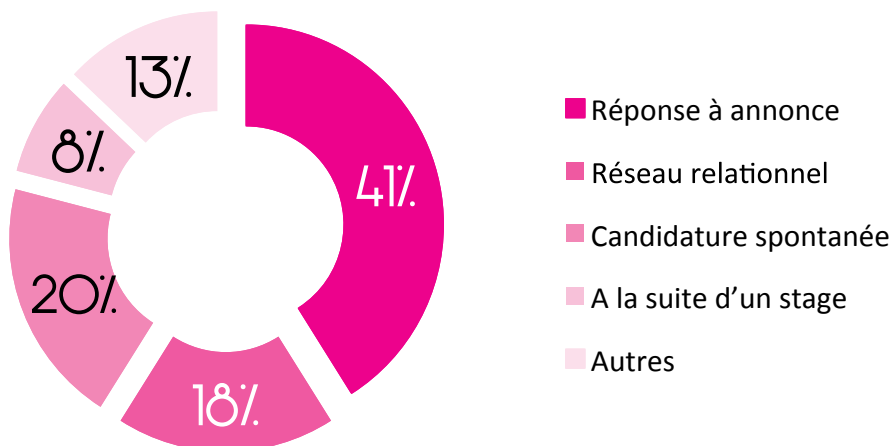
Lieu de travail	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Région d'origine	57%	51%	53%
Région des études	20%	21%	21%
Dans une autre région	20%	25%	21%
A l'étranger	3%	2%	3%

La mobilité géographique de ces jeunes s'est réduite en 2012. Elle reste limitée à la région d'origine pour 57% des jeunes.

La mobilité géographique reste limitée à la région d'origine pour 57% des jeunes.

Mode d'obtention de l'emploi

Les jeunes en emploi ont trouvé leur travail par :



La réponse à annonce reste le principal mode d'obtention de l'emploi car c'est le principal utilisé par ce public débutant. La rubrique « Autres » occulte généralement le réseau relationnel.

Les annonces sont de sources diverses :

- Offres en ligne des acteurs de l'insertion (AFIJ, APEC, Pôle Emploi) : 50%,
- Sites Internet emploi marchand : 28%.
- offres diffusées par les établissements universitaires : 7%.
- Offres presse : 2%.

APPROCHE DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES / FEMMES

Taux d'accès à l'emploi

Taux d'accès à l'emploi par genre	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Femmes	44%	45%	37%
Hommes	40%	39%	34%
écart	-4	-6	+3
Ensemble	43%	43%	36%

Le taux d'accès à l'emploi des femmes est, une fois de plus, plus élevé que celui des hommes avec une variation des écarts selon la conjoncture.

Les femmes sont plus souvent en emploi mais ont moins accès que les hommes aux CDI et aux postes de cadres.

L'AFIJ constate depuis plusieurs années maintenant que les femmes semblent privilégier le fait d'être en emploi par rapport à la qualité de l'emploi contrairement aux hommes.

Types de contrats

Nature du contrat	Ensemble	Femmes	Hommes
CDI	27%	24%	39%
CDD ou CTT plus de 6 mois	35%	36%	30%
CDD ou CTT moins de 6 mois	32%	34%	23%
Autres	6%	6%	8%

Le taux d'accès à un CDI est nettement moins élevé pour les femmes (24%) que pour les hommes (39%). Parallèlement, elles sont plus nombreuses que les hommes à occuper des CDD ou CTT de plus de 6 mois (36% des femmes contre 30% des hommes).

Niveau de responsabilité

Type de poste	Ensemble	Femmes	Hommes
Cadres	17%	13%	32%
Postes d'encadrement	15%	15%	17%
Poste avec évolution	30%	29%	32%
Poste sans évolution	38%	43%	19%
Total	100%	100%	100%

Seulement 13% des femmes occupent un poste cadre alors que 32% des hommes occupent un poste cadre.

“ La part des emplois publics a diminué. ”

Secteur d'emploi

Secteur	Ensemble	Femmes	Hommes
Privé marchand	47%	41%	68%
Economie sociale	18%	20%	9%
Secteur public	35%	39%	23%

Certains secteurs sont plus féminisés que d'autres avec une surreprésentation des femmes dans le secteur privé non marchand ou la fonction publique par rapport au secteur privé marchand.

“ Ces éléments sont constants depuis plusieurs années. ”

Détail des secteurs privés

Secteurs	Ensemble	Femmes	Hommes
Services	61%	66%	47%
Commerces	20%	19%	22%
Industrie	16%	13%	22%
BTP	3%	1%	8%

Les femmes sont surreprésentées dans le domaine des services alors que les hommes sont plus nombreux que la moyenne dans l'industrie ou le BTP.

Zoom

L'« Enquête 2010 » du CEREQ donne une bonne représentation de la répartition par genre du diplôme terminal des jeunes. Les écarts sont importants par niveau de diplôme et par filière de formation. Ces écarts expliquent pour une part la répartition par genre au sein des différents secteurs.

>> Tableaux établi d'après des extraits de « Quand l'école est finie - Céreq 2012 » ; cette enquête porte sur les sortants en 2007 et leur situation 3 ans après en 2010.

Diplôme de sortie	Part de femmes (en %)
Baccalauréat	49%
Professionnel ou technologique tertiaire	70%
Professionnel ou technologique industriel	10%
Baccalauréat général	60%
Bac+2	56%
De la santé ou du social	89%
BTS-DUT tertiaire	63%
BTS-DUT industriel	19%
DEUST, DEUG et autres bac+2	55%
Licence	61%
Licence professionnelle	46%
LSH, gestion, droit	77%
Maths, sciences et techniques, santé, STAPS	48%
Bac+4 - Master 1	63%
Bac+5 - Master 2	47%
LSH, gestion, droit	69%
Maths, sciences et techniques, santé, STAPS	37%
Écoles de commerce	45%
Écoles d'ingénieurs	22%
Doctorat	53%

Taille de la structure

Nature du contrat	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 20	36%	35%	38%
De 20 à 199	36%	39%	28%
Plus de 200	28%	25%	34%

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper de l'emploi dans des structures de plus de 200 salariés.

Temps de travail

Temps de travail	Ensemble	Femmes	Hommes
Temps complet	80%	76%	95%
Temps partiel	20%	24%	5%

Les emplois à temps partiel sont occupés par des femmes dans 4 cas sur 5.

Temps partiel	Ensemble	Femmes	Hommes
Subi	88%	89%	67%
Choisi	12%	11%	33%

L'emploi à temps partiel résulte plus souvent d'un choix pour les hommes que pour les femmes.

Seulement 45% des femmes occupent un emploi en adéquation avec leur projet contre 59% des hommes.

Adéquation projet / emploi	Ensemble	Femmes	Hommes
Adéquation	48%	45%	59%
Adéquation moyenne	34%	36%	26%
Inadéquation	18%	19%	15%

Emploi d'attente	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Femmes	59%	58%	57%
Hommes	34%	55%	47%
Ensemble	54%	57%	53%

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer occuper un emploi d'attente. Cet écart est plutôt stable depuis 2009.

Salaires d'embauche

37,5% des femmes ont un salaire dépassant les 1 600 € brut contre 60% des hommes. Un écart apparaît entre les hommes et les femmes tant au niveau du salaire que de la nature du poste. Pour les jeunes qui occupent un emploi à temps complet, le salaire brut mensuel moyen est de 1 689 € pour les femmes et de 1 844€ pour les hommes.

JEUNES SANS EMPLOI

Emplois occupés depuis la fin des études

45% des jeunes, sans emploi à la date de l'enquête, ont occupé un emploi à durée déterminée depuis l'obtention de leur diplôme.

Parmi eux :

- Moins de 3 mois 57%
- De 3 à 6 mois 36%
- Plus de 6 mois 16%

Ils ont occupés le plus souvent un emploi d'attente (61%), correspondant moyennement à leur projet (16%) ou en adéquation pour 23%.

Projet professionnel

Parmi les jeunes sans emploi, **près des trois quart ont un projet précis mais 28% n'ont pas (ou plus) de projet professionnel défini.** Cet élément est stable par rapport aux années précédentes.

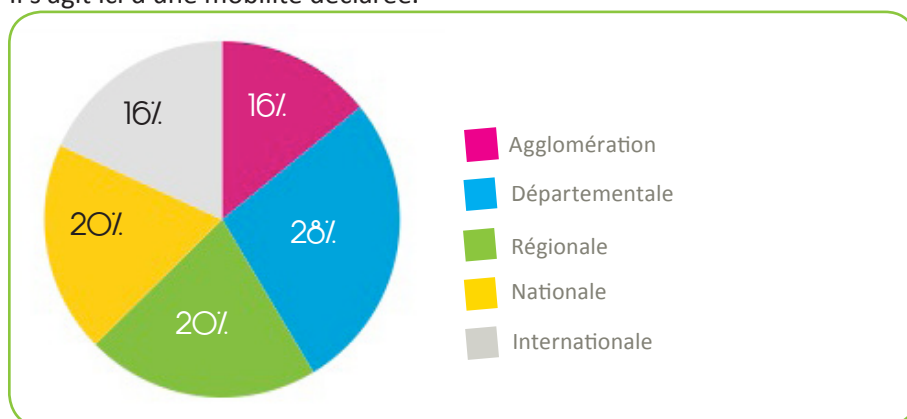
Le secteur et la taille de l'entreprise leur importent peu ; ces éléments sont indifférents pour deux tiers des jeunes.

Temps de travail recherché

Ces jeunes diplômés recherchent prioritairement un emploi à temps complet (98%).

Mobilité géographique

Il s'agit ici d'une mobilité déclarée.



Seulement 36% des jeunes sont prêts à étendre leurs recherches au niveau national ou internationale¹.

“ La mobilité déclarée des jeunes s'est restreinte par rapport à 2011. 44% visent l'agglomération ou le département contre 41% en 2011. ”

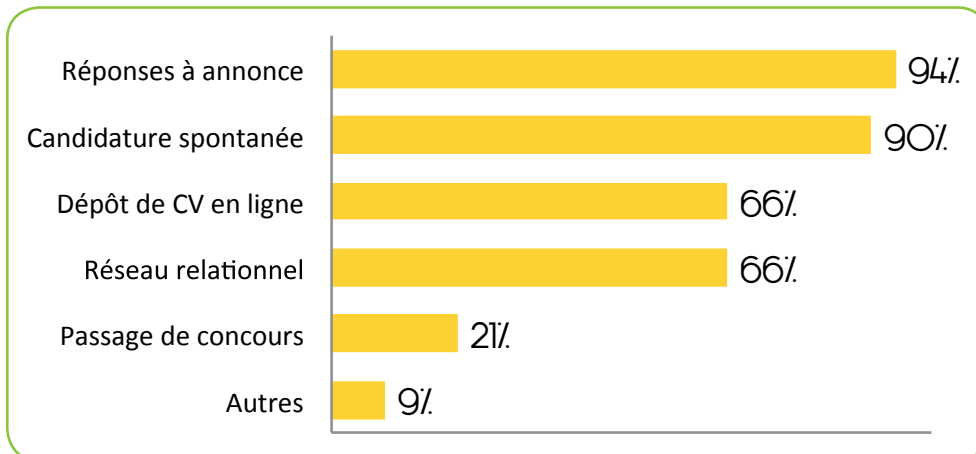
¹ Soulignons que la notion de région n'est pas toujours équivalente aux frontières de la région administrative mais plutôt aux départements limitrophes.

Exigences salariales

Les exigences salariales sont comprises pour 70% d'entre eux entre le SMIC et 1 900 € brut mensuel.

Ils aspirent à un salaire mensuel brut moyen de 1 800 € pour un emploi à temps complet. Ce salaire est plus élevé que le salaire moyen perçu par les jeunes en emploi.

Mode de recherche d'emploi



Temps de recherche d'emploi

30% de ces jeunes n'ayant pas accédé à l'emploi consacrent moins de 10 heures par semaine à leur recherche d'emploi, ils étaient 25% en 2011.

Temps hebdomadaire de recherche d'emploi	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 10h	30%	30%	30%
de-11h à 20h	43%	43%	41%
De 21h à 30h	19%	19%	19%
De 31h à 40h	7%	7%	8%
Plus de 40h	2%	1%	3%

“
Seul 28% de ces jeunes consacrent plus d'un mi-temps à leur recherche d'emploi contre 33% en 2011.”

Difficultés ressenties par les jeunes diplômés

Les difficultés évoquées par les jeunes sont les suivantes (choix multiple possible) :

- Absence d'offres 67%
- Absence de réseau relationnel 52%
- Problème de mobilité 47%
- Absence offres qualifiées 24%
- Salaires trop bas 10%

Le salaire n'apparaît pas comme un principal frein à l'accès à l'emploi.

Ressources des jeunes pendant la recherche d'emploi

Durant leur période de recherche, les jeunes disposent principalement des ressources suivantes (réponses multiples) :

Taux d'accès à l'emploi	Avril 2012	Avril 2011	Avril 2010
Soutien financier des proches	59%	61%	45%
Allocation chômage	22%	19%	18%
RSA	17%	15%	14%

La proportion de jeunes qui vivent grâce au soutien financier de leurs proches est à peu près stable.

On note une croissance des jeunes vivant grâce à l'allocation chômage ou au RSA depuis 2010.

BON À SAVOIR

Ruptures de contrats

10% des jeunes, diplômés en 2010, ont connu une rupture de contrat de travail ou de stage.

Ce taux est légèrement plus élevé chez ceux qui n'occupent pas d'emploi à fin septembre 2011 (11% contre 8% pour ceux en emploi).

Pour toute question relative à l'enquête :

Aurélie TRICOT, Directrice Déléguée

Email. tricot@afij.org

Tél. 01 53 63 83 18